



COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON DE LA CREUSE

Dimanche 3 Juillet 2016

Réunion du Comité directeur

Présents :

Emmanuel CALVAGNAC, Béatrice EGROT, David GERMAIN, Gérard GRIFFON, Loïc GRIFFON, Sébastien MARGUERITAT, Yannick REMY, Nadège ROBERT, et Yannick SELLIER.

Excusés :

Nicolas DEFREITAS, Magali PROUX, Jean-Pierre ROBY.

Début : 14h30

Le Président ouvre la réunion en informant les membres que la dérogation pour Nicolas BELIER a été acceptée. Il répond désormais aux critères d'un contrat emploi-avenir.

Commission adulte

La commission a présenté au Comité directeur son projet pour la saison 2016-2017.

- Le Championnat Départemental Adulte (CDA) : la formule est la même que la saison passée.
- Le championnat interclub : aucune décision n'a été prise mais des pistes ont été évoquées (changer la formule pour la D4, ajouter des dérogations, obliger la monter dans la division supérieure). Lors de la prochaine réunion, le règlement sera finalisé. La gestion est confiée à Jean-Pierre ROBY.
- Stages bassins : le Comité relance ces stages en gardant les bassins actuels. Le but est de faire des ajustements suivant les bassins. La gestion est confiée à Yannick SELLIER.

- Stage généraliste : la décision a été prise de les annuler car ils n'ont plus d'utilité à cause des stages de bassin. Le Comité préfère des stages plus réguliers et en semaine.

Commissions jeune

La saison prochaine sera une année de transition, puisque aucun tournoi ne sera organisé par la Ligue (mise à part le championnat régional). Il appartient donc aux Comités départementaux d'assurer une offre de compétition aux jeunes.

Voici donc le projet de la commission.

- Tournoi Départemental Jeune : il remplace le Circuit Jeune du Limousin (CJL) organisé auparavant par la Ligue du Limousin. Le Comité a décidé d'organiser quatre étapes. Mais il n'y aura donc pas de finale. Le règlement antérieur sera repris mais quelque peu modifié. Le TDJ sera toujours ouvert aux NC-P. Cependant, un joueur montant en cours de saison ne pourra plus participer, à moins qu'il ne redescende. Pour le JA, le club prendra en charge les frais d'arbitrage et le comité les frais de déplacement. L'arbitre sera choisi par le comité.
- Trophée Régional Jeune (TRJ) : Emmanuel CALVAGNAC a pris contact avec les Comités 19 et 87 pour remettre en place trois TRJ avec le même règlement que la saison passée. Le comité a demandé au club de Bonnat d'accueillir l'étape creusoise. Pour le coût du JA, un dialogue sera engagé avec le club. En fonction des recettes (nombre de joueurs inscrits), le comité participera aux frais d'arbitrage.
- Stages Généralistes (SG) : le Comité maintient trois stages. Les lieux ne sont pas encore définis. La formule sera rénovée afin de répondre à un besoin de temps de jeu et par la suite attirer les jeunes sur les compétitions. Béatrice EGROT assure le pilotage.
- Championnat Départemental Jeunes (CDJ) : la formule sera la même que la saison passée. Loïc GRIFFON est le référent.
- Collectif jeune.
- Espoir : malgré l'échec de la saison passée, le Comité va relancer ce projet.
- Noël : Magali PROUX est la référente.
- Tournoi Amical Adulte et Jeune (TAAJ) : David GERMAIN est le référent pour la commission jeune. Après la réussite de la saison passée, la formule sera peut être changée afin de répondre à la demande des participants.
- Dispositif Avenir Départemental (DAD) : il se fera en même temps que la détection du collectif jeune (SCJ1).

Budget prévisionnel

Le Comité dispose sur son Livret A de 7.078.15€ et de 4336.55€ sur son compte bancaire. Après comptage des dettes et créances, le Comité disposera en fin de saison de 3244.28€ sur son compte bancaire.

La décision a été prise de rabaisser la prise en charge des actions Comité de 50% à 25% (formation, collectif...).

Le Comité directeur a également décidé une hausse du taux de remboursement des frais de déplacement de ses bénévoles à 0.25€ le km.

Contrat emploi

Le Comité peut désormais proposer un contrat emploi-avenir à Nicolas BELIER. L'Etat prend en charge 75% par an du salaire sur la base du SMIC.

Le Comité a donc décidé de choisir une rémunération de groupe 2 de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS), les frais de déplacement pour la formation préformation DE ne seront pas pris en charge.

Fin : 19h45

Signature du Président

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several bold, sweeping strokes.

Signature du Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Griffon' in a cursive style.